Qu'est-ce que le développement durable ?

Mis à jour le 22/08/2014 – Site de l'ADEME

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? C'est pour répondre à cette question essentielle qu'est né le concept de développement durable.

De nouveaux défis pour l'humanité

En 1800, notre planète comptait 900 millions d'êtres humains. En 2013, nous avons atteint les 7 milliards, et en 2100, nous serons près de 10 milliards... La croissance de la population humaine s'accompagne d'une augmentation des consommations individuelles.

L'augmentation vertigineuse des besoins humains est problématique dans un monde aux ressources limitées.

En effet, la vie humaine dépend de nombreuses ressources naturelles (énergie, ressources alimentaires, matériaux...) et services écosystémiques (par ex. : pollinisation, régulation et épuration de l'eau, barrières naturelles de protection...). Ces ressources et services, ayant une capacité limitée à se renouveler, peuvent être menacés par une exploitation ou une dégradation excessive.

De fait, de nombreux cycles naturels sont détériorés : régulation et épuration de l'eau douce, fertilité des sols, stockage de carbone dans les forêts, perte de biodiversité... Avec, à la clé, des risques de pénurie.

Il est clair que les 10 milliards d'hommes et de femmes que comptera notre planète en 2100 ne pourront pas vivre sur le modèle actuel des pays industrialisés. Les écarts grandissants de richesse entre et au sein des sociétés engendrent tensions et conflits. À l'heure actuelle, 80 % des ressources naturelles de la planète sont consommées par 20 % de la population mondiale.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- la dimension environnementale. Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- la dimension sociale. Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation);
- la dimension économique. Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.

À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.